

INFLUENCE PSYCHOLOGIQUE DU CHOMAGE DES JEUNES DIPLOMES SUR LES INTENTIONS D'ETUDES SUPERIEURES DES ADOLESCENTS BURKINABE

Saiba BAKOUAN

Université Norbert Zongo

bakouansaiba@yahoo.fr

Dieudonné Isidore Romario BENAO

Université Norbert Zongo

Résumé

Cette étude s'intéresse à l'influence psychologique du chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sur les intentions d'études supérieures des adolescents burkinabé. Pour comprendre leurs intentions d'études supérieures, il est nécessaire de connaître les perceptions que ces adolescents ont du rapport diplômes de niveau supérieur et insertion professionnelle, mais aussi d'identifier leurs attentes à la fin des études supérieures. L'analyse des données a été faite à travers une méthode mixte à la fois qualitative et quantitative. Les résultats montrent que les adolescents accordent une grande importance aux diplômes de niveau supérieur. D'un point de vue psychologique, ils ont donc une perception positive de ces diplômes. Conformément à nos attentes, il ressort de l'analyse des données que 77,5% des enquêtés ne perçoivent pas les diplômes d'études supérieures comme une garantie de l'insertion professionnelle. Cependant, 88% des adolescents désirent entamer des études supérieures bien que 52% désignent les jeunes de niveau d'études supérieures comme la catégorie la plus touchée par le chômage. De même, 68% des adolescents enquêtés souhaiteraient entamer des études supérieures malgré cette situation. Ainsi, en dépit du chômage qui les guette et de l'incertitude d'insertion professionnelle, ils désirent entreprendre des études supérieures. Ils espèrent être parmi les plus compétitifs, les plus audacieux et les plus chanceux pour éviter le piège du chômage et assurer leur insertion professionnelle.

Mots clés : perceptions, adolescents, influence psychologique, intentions d'études, chômage

Abstract

This study examines the psychological influence of unemployment among young higher education graduates on the higher education intentions of Burkinabé adolescents. In order to understand their intentions for higher education, it is necessary to know the perceptions that these adolescents have of the relationship between higher education and professional integration, but also to identify their expectations at the end of higher education. The analysis of the data was done through a mixed qualitative and quantitative method. The results show that adolescents attach great importance to higher education qualifications. From a psychological point of view, they therefore have a positive perception of these degrees. In line with our expectations, the analysis of the data shows that 77.5% of the respondents do not perceive higher education qualifications as a guarantee of professional integration. However, 88% of adolescents want to go on to

higher education, although 52% of them identify young people with higher education as the category most affected by unemployment. Similarly, 68% of the adolescents surveyed would like to enter higher education despite this situation. Thus, despite the unemployment that threatens them and the uncertainty of professional integration, they wish to undertake higher education. They hope to be among the most competitive, the most daring and the luckiest to avoid the unemployment trap and ensure their professional integration.

Keywords : *perceptions, adolescents, psychological influence, study intentions, unemployment*

Introduction

La population du Burkina Faso, estimée à plus de 20 millions d'habitants est majoritairement jeune. En effet, plus de 77,9% de la population ont moins de 35 ans (INSD, 2020). Cette configuration démographique constatée depuis les premiers recensements de la population, concède à la jeunesse une place capitale dans le processus de développement économique et social du pays. Pour permettre la participation de cette jeunesse au processus de développement, plusieurs actions ont été posées de la part des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Au niveau de l'éducation, après les indépendances jusqu'à nos jours, des réformes et politiques ont été mises en œuvre dans le but de rendre le système éducatif plus performant et adapté aux besoins des populations. On assiste dès lors à une augmentation progressive du niveau de scolarisation dans tous les secteurs (primaire, secondaire et supérieur). Les résultats de ces réformes et politiques devraient aboutir à une efficacité externe du système éducatif. Cependant, le constat est tout autre. L'efficacité externe du système éducatif burkinabé est peu reluisante et paradoxale. En effet, on constate une hausse du taux de chômage en fonction du niveau d'éducation (Ouédraogo et al., 2020). Cet état des choses qui ne contraste pas avec nos attentes en tant que conseiller d'orientation scolaire et professionnelle, et qui pourrait être de même pour les apprenants nous a conduit à réfléchir sur ce sujet : « chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et intentions d'études supérieures des lycéens burkinabé ».

L'intérêt de cette étude est qu'elle nous permet de disposer d'informations sur les perceptions des lycéens du marché de travail, plus spécifiquement de leurs perceptions du rapport diplômés d'études supérieures et marché du travail ; d'évaluer leurs connaissances des réalités du marché de travail et de l'enseignement supérieur ; d'observer

leurs attitudes, c'est-à-dire leurs intentions d'études supérieures face aux réalités de ces deux milieux ; de trouver des stratégies qui puissent permettre aux apprenants d'élaborer des projets professionnels basés sur une vision réaliste du marché de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

1. Problématique

La situation actuelle de l'emploi au Burkina Faso est peu reluisante et présente des données qui ne contrastent pas avec les finalités du système éducatif. L'évolution du marché du travail et le poids de chaque niveau (aucun, primaire, secondaire et supérieur) doivent être présentés pour afficher le paradoxe.

1.1. Contexte et problème

La situation actuelle de l'emploi au Burkina Faso se caractérise par le sous-emploi et le chômage des jeunes. Le sous-emploi est essentiellement rural et le chômage essentiellement urbain. Dans la population jeune (15 à 34 ans), le taux de chômage est estimé à 2,9 % au sens du BIT contre 5,6% au sens large (INSD, 2015). Par ailleurs, selon le milieu et le niveau d'instruction, le chômage touche les jeunes de façon disproportionnée. En milieu urbain, le taux de chômage des jeunes non instruits est de 5,4%, celui des jeunes de niveau primaire 11,3%, celui des jeunes de niveau secondaire 17,2% et 34,5% chez les jeunes de niveau supérieur (MJFPE/BAD, 2014). En effet, le marché du travail urbain a commencé à se détériorer depuis la fin des années 1980 avec la récession économique. Cette détérioration du marché du travail est allée en crescendo jusqu'à nos jours avec d'importantes conséquences pour les jeunes. Tandis que dans les pays développés, les jeunes les plus scolarisés ont bénéficié d'un avantage très net par rapport aux moins scolarisés sur un marché du travail qui se détériore, l'inverse semble se produire au Burkina et dans les autres pays sub-sahariens (Calvès & Schoumaker, 2004). Ainsi, on remarque qu'en général et plus particulièrement en milieu urbain, le chômage des jeunes s'accroît avec le temps et avec leur niveau d'instruction.

L'évolution du marché du travail au Burkina Faso ne contraste donc pas avec les finalités du système éducatif burkinabé, qui, se voulant tremplin de l'essor économique, s'est fixé « pour finalités de faire du

jeune burkinabé, un citoyen responsable, producteur et créatif, ... capable de participer activement par ses compétences au développement de son pays » (Article 13 de la LOI N° 013-2007/AN portant loi d'orientation de l'éducation). La hausse du taux de chômage avec le niveau d'éducation pose ainsi le problème d'adéquation du système éducatif au Burkina Faso et plus particulièrement de l'enseignement supérieur avec les besoins du milieu professionnel.

Près des diplômés de l'enseignement supérieur, il y a les apprenants de l'enseignement secondaire qui s'intéressent à ce qui se passe au niveau supérieur. En effet, ces élèves sont encore dans le processus de construction de leurs projets d'avenir. Nombreux sont ceux qui nourrissent des intentions d'études supérieures. Ces intentions les conduisent inéluctablement à la recherche d'informations. Moumoula (2013) a par ailleurs, dans sa recherche sur le problème « s'orienter » chez les lycéens exposé leur besoin d'informations et mis en lumière leur inquiétude en ce qui concerne leur insertion professionnelle en raison du chômage. Ainsi, les étudiants et certains professionnels du fait de leur proximité avec les élèves et de leur connaissance du système de l'enseignement supérieur sont sans doute les premières personnes ressources vers qui les élèves se tournent.

A l'issue, les élèves auront une connaissance plus large des réalités de l'enseignement supérieur et de la situation d'emploi de ses diplômés dont l'incertitude d'insertion professionnelle et le chômage sont les problèmes les plus mis en emphase. Un tel contexte peut-il être sans incidence sur la décision des élèves du secondaire à entreprendre ultérieurement des études supérieures ?

1.2. Questions de la recherche

Les données sur la situation de l'emploi au Burkina Faso, laissant apparaître des difficultés d'insertion professionnelle et un taux de chômage élevé chez les jeunes de niveau d'études supérieures, nous ont conduit vers une piste de recherche dont la question générale s'articule comme suit : Quelle est l'influence du chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sur les intentions des adolescents Burkinabé à entreprendre des études supérieures ? De cette question générale de recherche découle deux (02) questions spécifiques : (1) Quelles perceptions les adolescents ont-ils du rapport entre les diplômes de niveau supérieur et le marché du travail ? (2) La situation de chômage des

jeunes diplômés de l'enseignement supérieur détourne-t-elle les adolescents, lycéens éclairés de la voie des études supérieures ?

2. Ancrage théorique et conceptuel

De nombreux auteurs se sont intéressés à l'évolution du marché de travail au fil des années. Dans le contexte burkinabè, Benedetto cité par Ouattara (2013 :22) soulignait que « le travailleur intellectuel a perdu sa rareté qui faisait son prix sur le marché de l'emploi. En conséquence, il ne doit plus attendre qu'on le sollicite au vu de ses diplômes, il doit au contraire affronter ce marché de manière offensive en allant au-devant de la demande et en proposant ses services ». Dans un tel contexte, qu'est-ce qui peut conduire un individu à entamer des études supérieures ? Qu'est-ce qui peut l'amener à s'engager dans une formation dont il mesure les coûts financiers, cognitifs et affectifs ? On pose ainsi la question de la motivation à poursuivre des études, de l'engagement dans l'apprentissage. Dans les lignes suivantes est décrit l'ancrage théorique et conceptuel qui a servi de base à cette étude.

2.1. Les théories de l'espérance de succès-valeur et de l'autodétermination

Le premier modèle théorique auquel nous faisons appel est « l'espérance de succès-valeur » de Eccles et Wigfield (2002). Ces deux auteurs repris par Dupont et al. (2012) affirment que la persévérance, les performances, mais aussi les choix, sont directement influencés par l'espérance de succès (*expectancy*) et la valeur subjective (*value*) que le sujet accorde à la tâche. L'espérance de succès réfère aux aptitudes nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'activité en question ; et la valeur accordée à la tâche quant à elle, fait intervenir quatre (04) composantes à savoir l'intérêt, l'utilité, le coût et l'importance. Appliquant « l'espérance de succès-valeur » au domaine de la formation, Bourgeoi (1998), explique qu'un individu sera plus motivé à s'engager dans une formation lorsque d'une part il est suffisamment convaincu que cette formation lui apportera des bénéfices, et d'autre part, il estime élevées ses chances de réussir ladite formation. Les deux facteurs, bénéfices de la formation et réussite de la formation sont interactifs de telle sorte qu'à l'absence de l'un d'entre eux, la décision de s'engager sera négative.

Une autre théorie, celle de l'autodétermination de Deci et Ryan (2000), cherche également à comprendre les mécanismes qui amènent un individu à s'engager ou non dans une activité donnée. Selon cette théorie, l'individu est porté à être actif et cherche naturellement à augmenter son potentiel, à se développer, et ce, par la satisfaction de trois besoins psychologiques fondamentaux à savoir la compétence, l'autonomie et l'appartenance sociale (Pellaccia et al., 2008). Ces auteurs soutiennent que le besoin d'autonomie est le plus fondamental dans l'explication des choix. Il s'agit, pour l'individu qui s'engage dans une activité, de percevoir qu'il est seul à l'origine de ses comportements. Lorsque le besoin d'autonomie est satisfait dans un choix, on parlera d'une motivation autodéterminée et lorsqu'il est insatisfait, on parlera de motivations moins ou non autodéterminées. Ainsi, en fonction du degré d'autodétermination, Deci et Ryan (2000) ont formulé trois (03) types de motivations. Le premier type, la motivation intrinsèque, est positionnée au sommet de l'échelle graduée du degré d'autodétermination, elle se retrouve lorsqu'un individu choisit librement de réaliser une activité pour l'intérêt qu'elle présente en elle-même et pour le plaisir qu'elle lui procure, sans qu'il ait besoin d'une récompense extérieure à l'activité pour s'y engager pleinement. Au milieu de l'échelle graduée du degré d'autodétermination se situe la motivation extrinsèque. Elle cherche quant à elle à produire un résultat distinct du plaisir de l'action elle-même. Au bas de l'échelle graduée, se positionne l'amotivation qui désigne l'absence de toute motivation chez l'individu. Cette théorie sous-entend que l'individu est sensible au contexte social dans lequel il évolue. Ainsi, pour une activité donnée, le type de motivation peut évoluer dans un sens ou dans l'autre sous l'influence de l'environnement. Appliquée au domaine de la formation, notamment pour la poursuite des études, on retiendra que dans la « vraie vie », certaines décisions sont prises sous la pression de l'entourage, pour faire plaisir à celui-ci ou pour se conformer à des règles sociales que l'on fait plus ou moins siennes.

Les deux théories sont intéressantes pour comprendre l'engagement ou le maintien des apprenants burkinabé dans le système scolaire. La théorie de l'autodétermination permet de comprendre l'entrée à l'école du primaire jusqu'au lycée. En effet, dans la majorité des cas le début du cursus scolaire des apprenants est indépendant de leur volonté, il y a donc un très faible degré d'autodétermination voir une absence. Ce sont les parents et le système éducatifs qui décident à leur

place. Ils sont ensuite maintenus dans le système scolaire à travers les récompenses, les punitions. En clair, à travers les différents types de motivations créés par leurs rapports avec l'environnement. Plus loin dans le système scolaire, à l'approche des études supérieures, les apprenants acquièrent une certaine connaissance du milieu et une certaine maturité qui leur confère un degré d'autodétermination plus élevé. A cette étape, deux (02) cas se présentent. Des élèves qui feront des choix fortement autodéterminés sans pression familiale ou sociale en rapport avec les études supérieures et d'autres qui les feront avec un faible degré d'autodétermination. Dans les deux cas, les élèves passeront leurs choix au filtre de « *l'expectancy-value* ». Cependant, pour les élèves autonomes dans leur choix, s'ils n'estiment pas leur chance élevée de réussir les études supérieures ou s'ils ne sont pas convaincus que ces études sont ou seront bénéfiques pour eux, ils ne s'y engageront pas. Par contre pour les élèves faiblement ou pas du tout autonomes dans leur choix, malgré l'absence de l'un des deux facteurs ou des deux facteurs (bénéfices de la formation et chance de réussite), ils pourraient s'engager pour des études supérieures à cause de la pression familiale ou sociale et s'y accommoderont.

2.2. Notions de perception, marché du travail et intention

Cette étude cherchant de façon spécifique à identifier les perceptions des lycéens du rapport diplômes d'études supérieures et marché du travail et à connaître leurs intentions d'études supérieures, il sied d'élucider les notions clés.

La perception en tant que phénomène psychologique est définie par Bonnet (2014) comme la capacité qui permet à un organisme de guider ses actions et de connaître son environnement sur la base des informations fournies par ses sens. Cette définition a pour fondement la théorie des formes qui se focalise sur les stimuli extérieurs, leurs variations et leurs influences sur le phénomène perceptuel. Cependant, certains auteurs dans le souci de recouvrir les phénomènes sociaux ont défini la perception comme la rencontre de la conscience du sujet avec le monde extérieur (Lefebvre, 1958). Cette définition tient compte du milieu dans lequel se fait la perception, la personnalité du sujet et ses expériences antérieures.

Gambier et Vernières (1991) définissent le marché du travail comme le lieu où la confrontation d'une offre et d'une demande de travail

permet de déterminer un taux de salaire et un niveau d'emploi. De façon générale, le marché de travail désigne le lieu où se rencontrent l'offre de travail et la demande de travail. L'offre de travail est constituée, par les salariés et les personnes en recherche d'emploi et la demande de travail est constituée par les besoins des entreprises publiques, parapubliques, et privées (Ouattara, 2013).

Selon Wijk (2020), l'intention c'est la rencontre d'une idée et d'une volonté. Elle est différente du projet, mais en est le repère qui marque le début. Des intentions d'études supérieures sont donc des prédispositions de l'esprit, un mouvement intérieur vers des études supérieures dont la réalisation peut être incertaine.

3. Hypothèses de recherche

Afin de répondre à nos questions de recherche, nous avons posé deux (02) postulats. Premièrement, nous nous attendons à ce que les diplômés de niveau supérieur ne soient pas perçus par les élèves comme une garantie de l'insertion professionnelle. Deuxièmement, nous estimons que les lycéens éclairés sur la situation de chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ne souhaitent pas entreprendre des études supérieures.

4. Approche méthodologique

Au regard des objectifs et des hypothèses, la combinaison des méthodes qualitative et quantitative se révèle intéressante. Comme l'a souligné Gohier (2004), les instruments de saisie et d'analyse des données peuvent être utilisés de façon complémentaire par l'une ou l'autre approche à condition que cette utilisation soit assujettie aux visées de la recherche. Cette approche nous a permis de mettre en lumière les fréquences de certaines réponses liées aux perceptions des élèves du rapport entre les études supérieures et le marché du travail et à leurs intentions d'études supérieures. Les perceptions et les intentions ainsi connues, nous avons procédé à la sélection de quelques élèves par choix raisonné avec qui nous nous sommes entretenus. Cette démarche visait à connaître les attentes des élèves à l'issue d'éventuelles études supérieures et à observer la variation de certaines réponses liées aux

intentions d'études après leur avoir exposé les réalités des jeunes diplômés de l'Enseignement supérieur sur le marché du travail.

4.1. Echantillon et outils de collecte de données

Les données sont collectées auprès d'élèves en classe de terminale (Tle A, Tle D et Tle G2). Une première partie de l'échantillon (102 individus) est obtenue à partir d'une technique d'échantillonnage probabiliste aléatoire simple, sur la base des listes des élèves. A cet échantillon sera administré un questionnaire inspiré de l'échelle de LIKERT. Une seconde partie de l'échantillon (05 individus) est obtenue par choix raisonné sur la base de certaines réponses au questionnaire. Avec ce deuxième échantillon seront menés des entretiens.

4.2. Traitement des données

Le traitement et l'analyse des données sont organisés en deux axes pour répondre à la combinaison des deux méthodes de recherche. Le premier axe concerne les données quantitatives. A ce niveau, dans un premier temps nous avons créé un masque de saisie sur le logiciel Sphinx Plus, puis nous avons entré les données collectées avec le questionnaire. Le second axe porte sur les données qualitatives. A ce niveau, nous avons d'abord retranscrit les entretiens avec le logiciel Express Scribe, puis rédiger un plan d'analyse thématique.

5. Résultats

Le traitement et l'analyse des données ont permis de dégager des indices de tendance centrale comme la fréquence des observations.

5.1. Perceptions du rapport études supérieures-marché du travail

L'analyse des données, nous renseigne sur les perceptions des élèves. Premièrement, l'accès au marché du travail est globalement perçu par les élèves comme étant difficile mêmes pour des diplômés du supérieur. Précisément, 54,9% des enquêtés trouvent qu'il est difficile d'obtenir un travail après des études supérieures, 30,4% trouvent qu'il est plutôt très difficile ; par contre 11,8% et 2,9% trouvent qu'il est respectivement facile et très facile d'obtenir du travail après des études supérieures. On retient ainsi que la majorité des enquêtés estiment qu'il

existe une certaine difficulté à trouver du travail après les études supérieures.

Deuxièmement, pour les élèves, les diplômes d'études supérieures ne peuvent garantir l'obtention d'un emploi. Nous relevons que la moitié des enquêtés, 50% ne sont pas d'accord que les diplômes d'études supérieures garantissent l'obtention d'un travail. Ceux qui ne sont pas du tout d'accord représentent 27,5%. Contre ces deux positions, nous avons 16,7% des enquêtés qui sont d'accord et 5,9% qui sont tout à fait d'accord. On note ainsi que la majeure partie de l'effectif total ne partage pas l'idée que les diplômes du supérieur garantissent l'obtention d'un emploi.

Troisièmement, bien vrai que pour les élèves, un diplôme d'études supérieures ne garantit pas l'insertion professionnelle, cependant, ils attribuent aux diplômés d'études supérieures certains avantages sur le marché du travail tels que leur préférence par les employeurs et une meilleure rémunération. En effet, pour ce qui concerne les préférences des employeurs, 50% de l'effectif total sont d'accord que les employeurs préfèrent recruter les diplômés du supérieur ; et 29,4% sont tout à fait d'accord. A l'inverse, 13,7% ne sont pas d'accord et 6,9% ne sont pas du tout d'accord. Ainsi, la majorité des enquêtés acceptent l'idée que les employeurs préfèrent recruter les diplômés du supérieur. En ce qui concerne les rémunérations, 51,0% et 20,6% de l'effectif total sont respectivement d'accord et tout à fait d'accord que la rémunération est meilleure chez les employés diplômés du supérieur. Contre ces deux positions, 16,7% ne sont pas d'accord et 11,8% ne sont pas du tout d'accord. Les élèves ont donc tendance à accepter que la rémunération est meilleure chez les employés diplômés du supérieur.

Quatrièmement, nous relevons que la situation du chômage des jeunes burkinabé est connue des élèves. Ils savent que les jeunes diplômés du supérieur sont les plus confrontés au chômage. 52% des enquêtés considèrent que ce sont les jeunes de niveau d'études supérieures qui sont les plus touchés par le chômage.

5.2. Intentions d'études supérieures et attentes après les études

La situation du chômage des jeunes diplômés du supérieur a un effet négatif sur la motivation des élèves à poursuivre des études supérieures. En effet, 76% des enquêtés soulignent que la situation de

chômage des jeunes diplômés du supérieur ne les encourage pas à entreprendre des études supérieures contre 24% qui trouvent que cette situation ne les décourage pas. En dépit de cette disposition mentale défavorable, les élèves souhaitent toujours entreprendre des études supérieures après l'obtention du baccalauréat. Précisément 88% de l'effectif souhaitent entreprendre des études supérieures, 4% ne le désirent pas et 8% sont indécis.

A propos des attentes des élèves après d'éventuelles études supérieures, malgré la diversité des motifs qui les conduisent vers des études supérieures, leurs attentes à la fin des études tendent à se converger. En effet, il ressort des discours des interviewés qu'ils souhaitent trouver du travail en adéquation avec leur niveau d'étude. Tels sont leurs propos :

« A la fin de mes études supérieures j'aimerais avoir un emploi qui correspond à mon niveau d'étude, puisqu'il y a des gens qui disent que l'école n'a pas de sens et que les grands hommes du pays n'ont pas fait l'école, donc moi je veux être parmi ceux qui prouvent le contraire » (ZAB, F, 25 avril 2022).

« Moi je veux un travail qui correspond aux caractéristiques de la société et de mon diplôme » (MIK, F, 25 avril 2022).

« A la fin des études supérieures, on s'attend à être dirigé dans un poste où on pourra quand même mettre en application ce qu'on apprend toutes ces années-là. Faudrait qu'à la fin il y ait au moins quelque chose à faire pour se prendre en charge d'abord (...) en attendant d'avoir un poste digne de son niveau d'étude » (SAW, M, 25 avril 2022)

A la question de savoir quelles attitudes adopteraient les élèves s'ils jugeaient que l'Enseignement supérieur ne peut répondre à leurs attentes, nous avons noté que 32% renonceraient aux études supérieures, par contre, la grande majorité soit 68% entameraient les études en dépit de tout. Cette décision d'entamer des études supérieures malgré tout, résulterait d'une part des avantages susmentionnés que les élèves attribuent aux diplômés d'études supérieures sur le marché du travail et d'autre part de leur prédisposition à faire preuve de résilience en trouvant des stratégies, en étant parmi les meilleurs, en étant en compétition pour se faire de la place sur le marché du travail. Cela justifie le fait que les élèves interviewés n'aient pas changé de position lorsqu'on leur donnait les informations sur la situation de chômage des jeunes par niveau d'études (aucun, primaire, secondaire et supérieur). Leurs propos sont ainsi recueillis :

« Pour moi, ça ne change pas grand-chose. Puis que j'ai l'ambition et les parents me soutiennent. Et comme l'Etat s'intéresse aux meilleurs, je vais tout donner, travailler pour être parmi les meilleurs » (MIK, F, 25 avril 2022).

« M'bon ! ça vient encore compliquer la tâche, mais ce n'est pas le fait de renoncer ou continuer le problème. C'est le fait maintenant de voir comment, même en avançant dans les études, je peux entreprendre, comme ça même si je n'ai pas été recruté j'ai déjà quelque chose à faire (...). En tout cas abandonner n'est pas la solution (SAW, M, 25 avril 2022).

6. Discussion des résultats

Le premier résultat auquel nous sommes parvenus et qui met en lumière le fait que les diplômés d'études supérieures ne soient pas perçus par les élèves comme une garantie de l'insertion professionnelle s'alignent bien sur les observations de Calvès et Schoumaker (2004). Dans leur étude sur l'évolution de l'emploi des jeunes citadins au Burkina Faso, ces deux auteurs reprenant Galant, ont noté que comparativement aux pays développés où on constate que les jeunes les plus scolarisés ont bénéficié d'un avantage très net par rapport aux jeunes les moins scolarisés sur un marché du travail qui se détériore, en Afrique, l'inverse se produit. Le premier résultat de notre étude et l'observation de Calvès et Schoumaker (2004) nous renseignent que les élèves ont déjà une vision réaliste du marché du travail. Ainsi, ils sont bien avisés comme le soulignent les deux auteurs que le diplôme n'est pas un passeport automatique pour un emploi ni une protection contre le chômage, d'où leur inquiétude quant à leur insertion professionnelle. Ce dernier aspect a été relevé par Moumoula (2013a) dans son étude sur le problème « s'orienter » chez les élèves de terminale lors de la transition Lycée-Enseignement supérieur au Burkina Faso.

Le deuxième résultat de notre étude indique que les élèves souhaitent entreprendre des études supérieures malgré la situation de chômage des jeunes diplômés de l'Enseignement et l'incertitude d'insertion professionnelle dont ils ont connaissance. Ce constat s'oppose à notre hypothèse qui soutient que « les lycéens éclairés sur la situation de chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ne souhaitent pas entreprendre des études supérieures ». Nous expliquons ce résultat par la nature des aspirations professionnelles des élèves. En effet, les élèves ont des projets professionnels qu'ils jugent

accessible à travers des enseignements ou des diplômes de niveau supérieur dans un domaine précis. C'est ce que Moumoula (2013) a fait ressortir dans son étude en expliquant que les bacheliers font leurs choix de filières en relation avec leurs aspirations professionnelles. Ainsi, les élèves ne désirant pas renoncer immédiatement à leurs projets professionnels souhaitent entreprendre des études supérieures. Par ailleurs, le souhait de certains élèves s'inscrit dans la course aux diplômes dans un désir d'ascension sociale et de démarcation comme l'ont relevé Charlier et Moens (2012) dans leur étude portant sur la mobilité dans l'Enseignement supérieur. Cependant, connaissant les réalités du marché du travail burkinabé, les élèves savent d'ores et déjà, comme le souligne Benedetto repris Ouattara (2013), qu'ils doivent affronter le marché du travail de manière offensive.

Les résultats de cette étude viennent élucider l'accroissement du nombre d'étudiants dans les universités du Burkina. En effet, en dépit du chômage et de l'incertitude d'insertion professionnelle des diplômés de l'Enseignement supérieur, de 2010/2011 à 2019/2020, l'effectif des étudiants est passé de 60 998 à 151 305 soit un rythme d'accroissement moyen annuel de 10,6% (MESRSI, 2021). A la lumière de cette étude, nous devons nous attendre à un accroissement plus marqué de l'effectif des étudiants dans les années à venir. Cette projection théorique basée sur les intentions d'études supérieures des lycéens, sous-entend un accroissement du taux du chômage des diplômés des universités si aucune stratégie n'est mise en œuvre pour les absorber.

A cet effet, nous faisons des suggestions à l'endroit des professionnels en orientation scolaire et professionnelle et des décideurs politiques. Pour les professionnels en orientation scolaire et professionnelle, nous suggérons l'intégration de modules sur la formation professionnelle formelle et non formelle, l'entrepreneuriat et les stratégies d'insertion professionnelle au cours des séances d'information individuelles ou collectives au profit des élèves et des étudiants. Ces modules auront pour objectif de permettre aux apprenants d'être assez outillés pour remarquer et exploiter les opportunités qui s'offrent à eux en dehors du cursus scolaire. Ainsi, les études supérieures pourraient être vues comme une formation continue ou un cadre de renforcement de compétences qui peuvent être entamées à n'importe quelle étape de sa carrière professionnelle.

Pour les décideurs politiques, nous proposons la mise en place d'un observatoire national de l'insertion professionnelle des sortants des universités. Cet observatoire permettra de disposer d'une base de données du niveau d'absorption des diplômés, des secteurs qui demandent et des secteurs porteurs. L'existence d'une telle base de données permettra aux apprenants d'une part d'avoir une vue réaliste du marché du travail et de concevoir ou adapter leurs projets professionnels en conséquence. D'autre part, cette base de données permettra aux décideurs politiques d'apporter des réaménagements dans les offres de formation et de programmes d'études en fonction des secteurs qui demandent et des secteurs porteurs en vue d'apporter une adéquation entre la demande et la formation. En résumé, cet observatoire facilitera l'identification des besoins en compétences du marché de travail et le suivi des sortants des dispositifs de formation. C'est dans ces sens que Vallean reprit par Ouattara (2013) soutenait que les travaux d'un observatoire de la qualité externe de la formation au sein des services de l'orientation, peuvent servir de tableau de bord pour les innovations pédagogiques.

Conclusion

Cette étude nous a permis d'étendre les connaissances sur les perceptions que les lycées burkinabés ont du marché du travail, et plus particulièrement de leurs perceptions du rapport études supérieures-marché du travail et d'observer les intentions d'études supérieures qui en découlent. L'objectif général de cette recherche consistait à évaluer l'influence du chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sur le désir des lycéens Burkinabé à entreprendre des études supérieures. De façon spécifique, il s'agissait d'une part d'identifier les perceptions des lycéens du rapport diplômes de niveau supérieur et marché du travail ; et d'autre part d'analyser les attitudes des lycéens éclairés sur la situation de chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en lien avec leurs intentions d'études supérieures.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus indiquent que les élèves reconnaissent aux diplômes de niveau supérieur certains avantages sur le marché du travail, néanmoins, ils soutiennent que les diplômes d'études supérieures ne garantissent pas l'obtention d'un emploi. De même, nous notons qu'ils connaissent la situation de chômage des jeunes

diplômés de l'Enseignement et désirent malgré tout entamer des études supérieures. Ils sont prêts à affronter le marché du travail de manière offensive et espèrent être parmi les plus compétitifs et les plus chanceux. Devant cette situation, la prise de mesures pour lutter contre le chômage des diplômés du supérieur s'avère indispensable car le nombre d'étudiants dans les universités ne va cesser de croître. A ce propos, nous avons jugé nécessaire une intervention des professionnels en orientation scolaire et professionnelles et des décideurs politiques.

Au terme de cette étude, nous notons que les universités ne se videront pas de leurs étudiants, malgré que ces derniers soient de plus en plus confrontés au chômage. Cela éveille notre intérêt pour une recherche sur les stratégies d'insertion professionnelle adoptées par les sortants des universités.

Références bibliographiques

- Bonnet, C.** (2014). « Les trois étapes de la perception ». *Le cerveau et la pensée. Le nouvel âge des sciences cognitives*. Auxerre, Jean-François Dortier éd., Éditions Sciences Humaines, pp. 213-221.
- Bourgeois, E.** (1998). « Apprentissage, motivation et engagement en formation ». *Éducation permanente*, 136(3), 101-109.
- Calvès, A.-E., & Schoumaker, B.** (2004). *Crise économique et évolution de l'emploi des jeunes citadins au Burkina Faso*.
- Charlier, J.-E., & Moens, F.** (2012). « Mobilité dans l'enseignement supérieur : Discours étatiques et situations subsahariennes ». *L'Etat, acteur du développement*, 185-206.
- Deci, E. L., & Ryan, R. M.** (2000). « The “ What” And The “ Why” Of Goal Pursuits: Human Needs And The Self-Determination Of Behavior ». *Psychological Inquiry*, 11 (4), 227-268.
- Dupont, V., Monseur, C., Lafontaine, D., & Fagnant, A.** (2012). « L'impact de la motivation et des émotions sur les aspirations professionnelles des jeunes de 15 ans ». *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 181, 55-70.
- Eccles, J. S. & Wigfield, A.** (2002). « Motivation Beliefs, Values And Goals ». *Annual Review of Psychology*, 53, 109-132.
- Gambier, D. & Vernières, M.** (1991). « Introduction ». *Le marché du travail*. Paris, D. Gambier & M. Vernières (Dir.), Editions Economica, pp. 1-7.

- Gohier, C.** (2004). « De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives*, 24(1), 3-17.
- INSD** (2015). *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel* « Rapport ». Ouagadougou, Burkina Faso.
- INSD** (2020). *Résultats préliminaires du 5^{ème} RGPH-2019* « Rapport ». Ouagadougou, Burkina Faso.
- Lefebvre, M.** (1958). « Aspects de la perception sociale à travers l'œuvre de quelques auteurs actuels ». *Bulletin de l'Institut de Recherches Économiques et Sociales*, 24(8), 647-671.
- MESRSI** (2021). *Tableau de bord 2019-2020 de l'Enseignement supérieur* « Rapport ». Ouagadougou, Burkina Faso.
- MJFPE/BAD** (2014). *Rapport sur la cartographie et le diagnostic de l'emploi des jeunes au Burkina Faso*. Ouagadougou, Burkina Faso.
- Moumoula, I. A.** (2013). « Approche du problème "S'ORIENTER" chez les lycéens lors de la transition Lycée-Enseignement supérieur au Burkina Faso ». *Anales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome XIII, Série B: Lettres et sciences humaines, 75-83.
- Ouattara, A.** (2013). *Les représentations sociales du marché du travail chez les étudiants de l'Université de Koudougou : quelles influences sur les projets d'études et professionnels ?* « Mémoire », Université de Ouagadougou
- Ouédraogo, A., Kobiané, J-F, Rouamba, B., Ouili, I., & Naré, H.** (2020). *Description du système éducatif et évaluation de son adéquation aux besoins des utilisateurs*. « Rapport », Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso.
- Pelaccia, T., Delplancq, H., Triby, E., Leman, C., Bartier, J.-C., & Dupeyron, J.-P.** (2008). « La motivation en formation : Une dimension réhabilitée dans un environnement d'apprentissage en mutation ». *Pédagogie médicale*, 9(2), 103-121.
- Wijk, C. G. V.** (2020). *Théorie des projets*. Editions Ellipses